Le Congrès du Coton à Liverpool

Un débat sur l'unification des standards. — La question des crédits et les banques américaines

La deuxième journée du Congrès du Coton a été intéressante. On avait entendu les Américains gémir sur les bas prix du coton et les Anglais leur répondre par de flegmatiques compliments. Nous avons vu aux prises des intérêts, des traditions et des tempéraments nationaux opposés. L'intervention d'un délégué italien, au sujet des procédés de certaines banques américaines, faillit même déchaîner une tempête.

Les Américains demandent que tous le monde adopte leurs standards. — Les Anglais refusent de invoquant la tradition.

La journée commença par un rapport de M. W. R. Meadows, du Département d'Agriculture de Washington, sur l'opportunité d'unifier les « standards » du coton par l'adoption universelle des « standards » américains.

M. Meadows exposa avec force et clarté les arguments en faveur de l'unification des « standards ».

Cinq orateurs défendirent successivement les vieux usages de Liverpool, et bien plus, prenant l'offensive à leur tour, soutinrent que tout le monde devait les adopter.

On ne put se mettre d'accord sur les mérites respectifs des « standards » en cause, et, après que M. Meadows eut insisté de nouveau pour faire nommer une commission, le président déclara que « la matière serait reconsidérée à loisir ».

Les crédits aux acheteurs européens de coton. — Les Américains et les Anglais d'accord. — Un Italien se plaint des banques américaines.

Jusqu'alors, seuls les Américains et les Anglais avaient pris part aux discussions du Congrès, parce que seuls ils étaient sérieusement intéressés aux questions débattues. Mais, quand on aborda le problème des crédits à consentir aux acheteurs de coton de la « pauvre Europe », les Américains et les marchands de Liverpool se trouvèrent dans le même camp vis-à-vis des acheteurs du Continent. A New-York comme à Liverpool, on a le vif désir de vendre, mais pour vendre avec profit, il faut trouver le moyen de restituer leur solvabilité aux acheteurs de la malheureuse Europe.

On entendit d'abord un rapport de M. W. H. Booth, vice-président de la « Guaranty Trust Company », sur « les problèmes du financement du coton américain destiné à l'Europe ». Ce rapport insiste sur la situation difficile où se trouve l'Amérique du fait de l'accumulation d'un stock qui atteint 7.000.000 balles et qui sera doublé par la nouvelle récolte.

M. Giorgio Mylius, délégué italien, se plaignit des difficultés que rencontraient les Italiens pour se procurer du crédit, même à court terme. Il affirma que les banques américaines exigeaient des garanties tout à fait exagérées.

Cette intervention provoqua une réponse, presque où démenti, des délégués des banques américaines.

Le plan Tor Meulen et les crédits de flotion

La séance de l'après-midi a été marquée surtout par un exposé de sir Drummond Fraser, délégué de Manchester, sur les crédits internationaux et le plan Tor Meulen. Il s'agit des crédits à accorder aux industriels des pays à change très déprécié pour leur ravitaillement en matières premières essentielles.

Le Concours hippique de Londres

Sept nations y prennent part

Londres, 17 juin. — Aujourd'hui s'ouvre à Londres le concours hippique auquel prennent part les officiers de sept nations : la France, la Grande-Bretagne, la Belgique, l'Italie, l'Espagne, la Hollande et la Suède.

L'armée française est représentée par les capitaines Tondu, de Laissardière, les lieutenants R. Blany, d'Avricourt, L'Alquier, Boulfard, de Kiss, de Neuerker, Demante, Auriol, de Holland, de l'Embarat.

Le lundi 20 juin aura lieu la représentation de gala. Les officiers concourront pour la Coupe d'Or du roi George V actuellement détenue par la France, M. le capitaine de Laissardière ayant gagné la coupe en 1920.

Pour conduire une automobile il faudra connaître le Code de la route

Paris, 17 juin. — M. Yves Le Trocquer vient d'adresser aux ingénieurs en chef une circulaire où il les invite, lorsqu'ils auront à faire passer l'examen du certificat de capacité exigé pour la conduite des automobiles, à faire porter l'examen des candidats non seulement sur les conditions d'habileté, de pratique et de sang-froid déjà exigées, mais en outre sur la connaissance complète des devoirs qui découlent pour les automobilistes du décret du 27 mai 1921 réglementant la police de la circulation et du roulage connu sous le nom de Code de la route.

Petites Nouvelles

La reprise de la distribution dominicale des lettres et journaux commencera incessamment dans toute la France, dès que les Chambres auront adopté la demande de crédit y afférant, déposée par M. Paul Laffont, sous-secrétaire d'Etat aux P.T.T.

On apprend de Nancy que le Gouvernement a autorisé la Municipalité de Verdun à émettre un emprunt de 60 millions destinés à sa reconstruction.

Landru a signé son pourvoi contre l'arrêt de la Cour de Douai qui l'envoie aux assises de Seine-et-Oise.

La Cour fédérale de New-York a ordonné que les munitions découvertes à bord du vapeur « Bantistic », à destination de l'Irlande, resteraient en la possession des autorités douanières de New-York, qui en assurent la garde jusqu'à ce qu'une décision soit intervenue, quant à l'attribution du butin.

D'après la « Gazette de Vossi », il y a actuellement en construction, dans les différents chantiers de Hamburg, 40 navires pour la flotte marchande allemande.

A Valdecie, à 20 kilomètres de Cherbourg, au cours d'une discussion entre les époux Travers, la femme a été tuée. Le meurtrier se tira ensuite un coup de revolver sous le menton.

Le boulanger spécial de Paris-Orly de Bordeaux a remporté deux concours d'atterrissage à Orly : 1° Une médaille de vermeil : M. le comte de la Vaulx ; 2° Une médaille d'argent : M. le capitaine Hirschauer ; 3° Une médaille de bronze : M. André Hesselgren.

L'ASSASSIN ROUTIER A ÉTÉ GUILLOTINÉ à Boulogne-sur-Mer

Routier, l'assassin de la cabaretière de Hames-Boucres, a payé, vendredi matin, à Boulogne-sur-Mer, sa dette à la justice.

L'ARRIVÉE DE LA GUILLOTINE

Vers trois heures, dans la foule impatiente, un mouvement se produit. Le fourgon contenant les bois de justice débouche par un sentier. Sur le siège, se trouve M. Deibler.

Aussitôt arrivés face à la porte de la prison, les aides procèdent activement au montage de la guillotine. L'installation du croissant formant la base de la machine est faite minutieusement. Le niveau établi, on dresse les bras, puis on installe la bascule. Enfin, un aide sort le couperet du fourgon : sur le haut, on y boulonne un lourd mouton de 30 kilos et le tout est hissé à l'aide de la poulie, au sommet et entre les montants où un déclic l'arrête.

LE RÉVEIL DU CONDAMNÉ

A 2 h. 10, MM. Laluble, procureur de la République ; Roset, juge d'instruction ; le docteur Decelle et l'abbé Delfosse, entrent dans la cellule de Routier, qui dort d'un profond sommeil. Lentement, les magistrats le réveillent. Le condamné s'assied sur son lit.

— « Votre recours en grâce est rejeté », lui dit alors le procureur. « Vous allez expier votre crime. Ayez du courage. »

— « Oui », répond simplement le meurtrier.

— « Avez-vous des révélations à faire ? »

— « Non ».

Les magistrats laissent alors Routier avec l'aumônier. Il se confesse, entend la messe, puis communie.

L'abbé Delfosse exhorte le condamné à bien mourir, et, après la messe, le remet aux aides, qui procèdent aussitôt à sa dernière toilette.

Dès ce moment, Routier entre dans un état de prostation complet. Les gardiens lui présentent aux bords des lèvres un bol de café et un verre de rhum qu'il avale d'un trait et dit merci. Après avoir aspiré par trois fois la fumée d'une cigarette, il la laisse tomber.

JUSTICE EST FAITE

A 3 h. 40, les portes de la prison s'ouvrent. Le commandement « Garde à vous » retentit. Routier, blême, apparaît, précédé de l'aumônier, qui l'embrasse.

Le meurtrier fait deux pas, puis s'abandonne aux aides. Il tombe sur la bascule. Aussitôt Deibler ajuste la lunette, un cri à peine perceptible se fait entendre, suivi d'un bruit sourd. Routier a expié son forfait. Le corps roule dans le panier. Cette vision d'horreur impressionne vivement la foule.

Dans le fourgon, qu'escortent des gendarmes, on a placé le corps du meurtrier. Conduit au cimetière, il est inhumé sans incident.

A 4 h. 40, les bois de justice reprenaient le chemin de la gare.

La grève de la verrerie ouvrière d'Albi

Un arbitrage

Albi, 17 juin. — Au reçu d'un télégramme de la C. G. T., les informant de l'acceptation de l'arbitrage avec des tiers arbitres, les ouvriers de la verrerie ouvrière ont tenu une assemblée générale qui ne s'est terminée qu'à 11 heures. Ils ont désigné à l'unanimité, comme arbitres, MM. Barnuel, des mineurs ; Lenoir, des métallurgistes, et Hodes, des Fédérations agricoles.

Avant cette désignation, prenant acte de l'acceptation de tiers arbitres, l'assemblée a décidé de ne pas maintenir l'état de grève et d'accepter, sans restrictions ni réserves, les décisions des arbitres.

LA TRAGÉDIE IRLANDAISE

Batailles dans les rues de Dublin

Londres, 17 juin. — Une fusillade nourrie a réveillé, la nuit dernière, la population de Dublin. L'affaire, sur laquelle on n'a que très peu de détails, paraît avoir commencé par des coups de revolver tirés vers 11 heures, sur le poste qui garde les ruines du bâtiment des douanes, récemment incendié. Le poste riposta, des renforts lui furent envoyés et, une demi-heure plus tard, le crépitement des mitrailleuses retentissait un peu partout, tandis que des tanks et des automobiles blindées patrouillaient sans relâche.

On ignore combien il y a eu de victimes.

Comment l'Etat belge s'efforce de résoudre la crise du logement

Un journal parisien publie l'article suivant :

La crise du logement sévit tout aussi gravement chez nos voisins belges que chez nous. Devant cet important problème économique, le gouvernement belge n'est pas resté inactif. La hausse des loyers a été limitée à 20 ou 40 0/0 du prix d'avant-guerre. Une loi a accordé aux communes le droit de réquisitionner les logements vides, au profit des familles. Enfin, l'Etat a commandité, par une première mise de fonds de 125 millions de francs, une société nationale des habitations à bon marché. Cette société est un organisme de crédit qui avance des capitaux à des filiales agréées par lui. Ces filiales sont constituées généralement par l'Etat, la province et la commune, pour un cinquième chacun. Les particuliers, industriels, boutiquiers, souscrivent les deux autres cinquièmes. Les trois premiers participants prêtent à taux réduits, mais espèrent retrouver leur mise de fonds par la baisse de la main-d'œuvre ou des matériaux, tout est calculé, afin que chaque famille ne paie pas plus de 40 francs de loyer par mois.

Pour ces prix modiques, chaque ménage a deux chambres, comprenant quatre lits, dont trois superposés, le rez-de-chaussée comprend une salle de bains ou douches avec tous les accessoires de l'hygiène. Quand c'est possible, jardinage, élevage, poulailler, etc. Les filiales ne sont soumises qu'aux petites obligations de soumettre leurs plans à la Société et de ne pas vendre. On est émerveillé de la coquetterie de ces habitations à bon marché et il serait à souhaiter que nos services de reconstitution s'inspirent de l'exemple de nos voisins, dont l'ingéniosité aura vite fait de surmonter la crise du logement.

L'aide anglaise aux villages martyrs

Londres, 17 juin. — Le maire de Southport, ville qui a adopté le village de Festubert, a décidé qu'on construira d'abord à Festubert une maison pour abriter une cinquantaine de personnes, pendant qu'on bâtirait pour elles de petites maisons particulières.

Aujourd'hui, samedi, une députation partira de Stourbridge pour aller choisir dans la région de la Somme, le village que Stourbridge adoptera.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, SAMEDI 18 JUIN :

Aujourd'hui, saint Emile ; demain, saint Gervais.

169e jour de l'année.

Soleil : Lever, 3 h. 48 ; coucher, 19 h. 55.

Lune : Premier quartier du 12. Pleine lune, le 20.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Bains-douches, rue des Longues-Haies : Ouvert de 8 à 12 h. et de 13 à 19 h.

A 20 heures : « Ni Veuve, ni Joyeuse », au Casino.

L'Exposition nationale de la Maternité et de l'Enfance

L'Exposition nationale de la Maternité et de l'Enfance installée à Paris au palmarium du Jardin d'Acclimation, reçoit une foule incessante de visiteurs, extrêmement intéressée.

Nous n'apprendrons pas à nos lecteurs que cette exposition est le développement d'une initiative née chez nous et dont les premières réalisations furent les expositions similaires de Roubaix et de Tourcoing, puis celle de Lille.

A Paris aussi, la section consacrée à l'héroïsme du Nord pendant l'occupation, dont l'actif président est M. René Wibaux de Roubaix, et le remarquable organisateur M. Urbain Cauchy, de Tourcoing, obtient un particulier succès.

Voici ce qu'en a dit notre confrère « Le Temps », dans un article signé du docteur H. B. :

S'il est impossible, comme nous le disions, de donner des détails ou des noms, encore est-il permis de citer quelques sections particulièrement originales, dans ce remarquable ensemble. La vie installation de la Croix-Rouge américaine attirera certainement beaucoup de monde autour de ses terrains de jeux et de ses jardins d'enfants ; d'autres se plairont à visiter les salles aménagées par les beaux-arts avec tant de délicat discernement. Mais surtout il n'est personne qui ne pénètre, avec émotion, dans la pièce, véritable « reliquaire », où nos départements du nord ont accumulé les documents qui racontent l'invasion maudite, les ennuités de l'ennemi, les souffrances subies, les inoubliables actes d'héroïsme accomplis par des hommes et des femmes, dont rien ne pouvait faire fléchir le patriotisme et la volonté, les difficultés inouïes qu'il a fallu surmonter pour assurer sur ces terres violées, la sauvegarde des enfants. Ce sont les victoires qui parlent ici et parfois les voix d'outre-tombe des martyrs qui attestent et qui accusent. La visite est poignante et salutaire.

A la mémoire de Joseph Willot et en l'honneur de la presse clandestine roubaisienne sous l'occupation

Depuis quelque temps s'est formé en ville, un Comité dont l'objet est d'honorer dans une manifestation publique ceux qui, durant l'occupation ennemie, n'hésitèrent pas, au péril de leur vie, à fonder et propager des publications périodiques, ne poursuivant qu'un dessein : relever le moral de la population et donner à celle-ci des nouvelles vraies venant de France.

Devant son origine à l'installation de la télégraphie sans fil et entrée en service, sous le titre de « Journal des occupés et des inoccupés », cette presse clandestine qui plusieurs fois changea de titre, finit avec l'« Oiseau de France » dont le créateur Joseph Willot mourut des suites des mauvais traitements subis en captivité.

Cette manifestation du souvenir et de la reconnaissance aura lieu le lundi 27 juin.

A 10 h., en l'église Saint-Martin sera célébrée une messe à la mémoire de M. Joseph Willot et de Mme Dispa. Après la cérémonie religieuse, au cours de laquelle le R.P. Wullermet, prendra la parole, une plaque commémorative sera inaugurée devant l'habitation de Joseph Willot.

Ensuite, pour perpétuer le souvenir du poste de T.S.F. qui fut installé dans une des dépendances de l'Institut Technique Roubaisien, une seconde plaque sera inaugurée dans cet établissement.

Ces monuments, à la confection desquels l'artiste sculpteur Lillois Soubrias, travaille, rappelleront, la première que J. Willot habitait cette maison et la seconde que c'est en cet établissement que MM. Firmin Duhar, l'abbé Piute et J. Willot avaient installé un poste de T.S.F.

A chacune de ces cérémonies un discours sera prononcé par l'un des membres du Comité.

Nous aurons d'ailleurs sous peu l'occasion de revenir sur cette fête.

Le concours pour les tombeaux destinés aux soldats morts pour la Patrie, à ériger au cimetière de Roubaix

On sait que la municipalité de Roubaix se propose d'ériger sur chacune des huit cent onze centsitombes des soldats, tués dans notre ville, et morts pour la France au cours de la dernière guerre, un monument très simple offrant cependant un certain caractère artistique.

Par une heureuse initiative, elle a ouvert un concours parmi les élèves d'architecture de notre Ecole Nationale de la Place Chevreul, dont le programme a été ainsi indiqué par M. Neveux, directeur de la Voirie :

« Le monument à exécuter en agglomérés de pierre, marbre et ciment, doit avoir comme dimension 0 m. 80 de largeur à la base. Les concurrents ont à tenir compte des nécessités d'un moulage facile, étant donné l'obligation de sa répétition à un millier d'exemplaires. »

Le jury chargé de juger ce concours vient de se réunir. Il était composé de MM. Victor Champier, président ; Neveux, directeur de la Voirie de Roubaix ; Honoré, architecte de Roubaix ; Ollé, Pallier, Barbotin, Barlan, Bouzin et Labriffe, professeurs à l'Ecole Nationale ; Allard, entrepreneur à Roubaix.

Huit projets non signés étaient soumis à son appréciation.

M. Neveux a annoncé au jury qu'une somme de cent francs était mise gracieusement à sa disposition par la ville de Roubaix pour récompenser les auteurs des meilleurs projets.

Après examen des esquisses présentées, le jury a décidé d'en retenir trois, dues aux élèves Florquin, Pallier et Neveux, entre lesquels la somme de cent francs a été répartie, et qui auront à exécuter un projet grandeur nature du monument. Leur composition sera jugée par le jury des concours de fin d'année qui doit se réunir à notre Ecole Nationale dans les premiers jours de juillet.

Toute liberté est laissée aux trois concurrents pour modifier leur esquisse, étant données les modifications de dimensions indiquées par le directeur de la Voirie.

Le jury choisira le ou les projets qui paraîtront dignes d'être moulés pour figurer au Concours que la Ville de Roubaix se propose de faire, lors d'une exposition de tous projets et propositions qu'elle a reçus pour l'exécution du monument.

Décorations belges

M. Thaune, consul de Belgique, a remis vendredi la croix civique de 1re classe, pour services rendus aux Belges pendant et depuis la guerre, à MM. Alfred Lerouge, vice-président du Bureau de bienfaisance de Roubaix ; Louis Dumont, Gaston Duburcq et le docteur Delahousse, administrateurs du Bureau de bienfaisance de Roubaix.

Nous félicitons nos concitoyens de cette flatteuse distinction.

Chez les frères ennemis

M. Lauridan est désapprouvé d'avoir parlé chez les communistes

M. Lauridan, secrétaire de l'Union départementale des Syndicats affiliés à la C.G.T. prêtait, le 10 juin dernier, à Roubaix, son concours à une conférence organisée par le Comité syndicaliste révolutionnaire.

La Bourse du Travail de Roubaix demanda alors un blâme pour M. Lauridan. Celui-ci répondit qu'il croyait avoir le droit de prêter son concours à une réunion organisée par des syndiqués fédérés et confédérés. Mais la Commission administrative de l'Union des Syndicats réunie sous la présidence de M. Ehlers, de Dunkerque, ne l'entendit pas de cette oreille et désapprouva le secrétaire de l'Union d'être sorti de son rôle.

La fermeture des magasins le dimanche

La Chambre syndicale de l'horlogerie-bijouterie et industries connexes du Nord de la France réunie le lundi 13 juin, au Café Pandore, à Roubaix, a décidé à l'unanimité des membres présents, au nombre de 52, que tous les magasins de bijouterie-horlogerie de Roubaix, Tourcoing, Croix, Lannoy, Wattrelos et environs, seraient fermés le dimanche à partir de 14 heures.

AU RAVITAILLEMENT

Tous les jours aux Halles. Vente Libre de : Beurre de Hollande, 11.50 le kilo ; cocoriat, 1.40 les 250 gr. ; Fromage Hollande, 9.60 le kilo ; Margarine, 6.50 le kilo ; brosses diverses de tous prix.

VENTE LIBRE DE VIN ROUGE ET BLANC

1.20 et 2.60 le litre

VENTE LIBRE DE CHAUSSURES

Salle des fêtes, rue de l'Hospice

SECOURS EN NATURE AUX CHOMEURS. — Lundi 20 : à 8 h., 2.980 à 3.170 ; à 9 h., 3.171 à 3.350 ; à 10 h., 3.351 à 3.540 ; à 11 h., 3.541 à 3.740 ; à 2 h., 3.741 à 3.920 ; à 3 h., 3.921 à 4.100 ; à 4 h., 4.101 à 4.290.

DISTRIBUTION DES TICKETS DE PAIN A PRIX REDUIT valables du 20 juin au 31 juillet, aura lieu à l'Hôtel de Ville (bureau de Ravitaillement), de 8 à 11 h., et de 14 à 17 h., aux jours indiqués ci-dessus : Lundi 20, matin, 1 à 750 ; soir, 751 à 1.500.

POUR LA CAISSE DES RETRAITES DES AGENTS ET DES POMPIERS. — Par lettre du 16 juin, M. Albert Desprots a, au nom de Mme veuve Triboulliet et de son fils, remercié l'Administration municipale et exprimé les sentiments de reconnaissance de cette famille pour le concours empressé apporté pour les funérailles du regretté capitaine Paul Triboulliet, mort au champ d'honneur, et dont le corps a été ramené la semaine dernière pour être inhumé au cimetière de notre ville.

A cette lettre était jointe la somme de 100 francs que Mme Triboulliet demande de répartir entre les caisses des agents de police et des sapeurs-pompiers, pour remercier les délégations de ces services, qui ont honoré le capitaine Triboulliet en assistant aux funérailles.

LA DUCASSE DU JEAN-CHISLAIN. — C'est le dimanche 26 et le lundi 27 juin qu'aura lieu la grande ducasse de ce quartier si populeux où il y aura foule comme tous les ans. A cette occasion, la société la « Philharmonique » donnera un concert dans le parc du château.

MARCHÉ AUX FLEURS. — Vente assez active. Prix assez fermes. Cours : Gerbes, 5 à 10 fr. Couronnes, 10 fr. Beurre extra recommandé, 11 fr. Jambon fin, le kilo, 8 fr. Vin supérieur, 1.25 litre, 2 fr. Pain d'épices pur miel, 4 fr. Biscuits, 6 fr. Café très fin, 5 fr. 77190

LES FÊTES DU TRICHON. — La deuxième réunion générale a eu lieu au siège social, mercredi 15 juin. Diverses modifications ont été votées, entr'autres les suivantes :

1° Les fêtes du Trichon sont fixées aux samedi 27, dimanche 28 et lundi 29 août prochain.

2° Le Comité des fêtes se réunira seul, en séance publique, chez M. Fernand Leman, 4, place du Trichon, mercredi 22 juin, à 20 h., pour travailler à l'organisation de ces fêtes.

Il donnera ultérieurement une réunion générale où il soumettra le programme étudié par lui.

LA BOIRE VICTORIEUSE DANS LA COURSE NANCY-STRASBOURG. — Dans la belle épreuve Nancy-Strasbourg, La Boire-Automobiles fait triompher à nouveau les qualités de son modèle 1921, en prenant la première place du classement général. Cette belle performance, accomplie sur une voiture 12 HP régulièrement de série, confirme une fois de plus d'excellence des conceptions de notre vieille marque ironsaise représentée à Roubaix par Messieurs DEJONGE Frères, 26, Bd de Cambrai. La voiture équipée en un joli torpédo 6 places, pesant en ordre de marche 1.390 kilos, a couvert la distance de 140 kilomètres en 2 heures 27 minutes, y compris 11 minutes perdues à la suite de deux éclatements de pneus, pour une consommation totale de 13 litres 400. 771434

A PROPOS D'UNE AFFAIRE D'ESPIONNAGE ET DESERTION. — Nous avons relaté hier l'état de l'instruction d'une affaire dans laquelle est inculpé un Roubaisien, Paul Coetsier.

A ce sujet, M. Paul Coetsier, débarreur en tissus, 72, rue Jouffroy, combattant de la Grande Guerre, ayant 53 mois de front, déclare qu'il n'a rien de commun avec son homonyme.

Son cousin-germain, M. P. Coetsier, 6, rue des Trente, à Roubaix, se trouvant dans la même situation, tient à faire la même déclaration.

MALGRE LE VIF DESIR exprimé par la nombreuse clientèle de feu Monsieur A. Neirynck, cette maison si réputée dans le Nord sera irrémédiablement fermée le 1er juillet, l'immeuble étant loué pour une autre industrie.

Il reste Salles à manger Louis XVI acajou et bronze, lavabos, tables et meubles divers.

A partir du 20 au 25 les magasins, 6-8-10-12, rue du Nord, seront ouverts. 77158

NE PAS CONFONDRE. — M. Jean Desramps, demeurant rue Jeanne d'Arc, 24, et ayant sa boucherie, rue Pierre-Motte, 4 et 6, nous prie de dire qu'il n'a rien de commun avec son homonyme M. Camille Decaen, boucher-charcutier, demeurant également à Roubaix, et dont il a été question à l'audience du tribunal correctionnel du jeudi 16 juin.

RENVERSÉ PAR UNE MOTO. — Vendredi, vers 9 heures, M. Cyr Havart, 60 ans, employé au service municipal d'ébouage, demeurant rue des Trois-Ponts, 5, était occupé à ramasser les poubelles, Grande-Rue, en face du numéro 114. Alors qu'il traversait la rue, portant deux seaux de boue pour aller les vider dans le tombereau, il fut renversé par une motocyclette venant de la direction de la place de la Liberté.

Le motocycliste avait dû, pour doubler la voiture, passer à gauche et c'est ainsi que se produisit l'accident.

L'éboueur, qui se plaignait de douleurs à la jambe droite et au côté gauche, a été visité par M. le docteur Rousseau et a été ensuite conduit en voiture à son domicile.

BIANCHI. — La meilleure bicyclette. Grande baisse. Desruelles, 15 bis, rue du Curé, Rx. 76703

UN FAUX PASSEPORT. — Jeudi, vers minuit, un ouvrier agricole disant se nommer Henri Wallaert, âgé de 35 ans, demeurant à Thourout (Belgique), se trouvait à la gare principale, en état d'ivresse.

Il fut conduit au poste de police où, vendredi matin, au cours de son enquête et après examen des papiers trouvés sur lui, M. Duyen, commissaire de police, établit que le passeport dont il était porteur avait été falsifié.

Wallaert a été mis à la disposition du Parquet.

MENUS FAITS. — Des procès-verbaux ont été dressés pour : excès de vitesse, circulation en auto avec échappement libre et ivresse manifeste.

CROIX

L'ECLAIRAGE PUBLIC. — Plusieurs actes de malveillance ont été commis, nuisant à l'éclairage public. Des becs de gaz ont été détériorés par des inconnus, qui causent ainsi préjudice tant à la ville, dont ils sont la propriété, qu'aux habitants. L'intérêt de ceux-ci est de veiller sur ces faits, et d'en signaler, au besoin, leurs auteurs.

NOUS RAPPELONS que les annonces pour paraître dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. Debuisson, libraire, rue Kléber (Saint-Pierre). 77204

WASQUEHAL

Le soixantième anniversaire de la « Fanfare de Wasquehal »

Demain, dimanche, 19 juin, se fêtera le soixantième anniversaire de la fondation de la « Fanfare de Wasquehal ».

Le programme élaboré par la commission de la société attirera de nombreux habitants place Fénelon et au Rond-Point du Capreau, où neuf sociétés de musique donneront plusieurs concerts de 16 h. 30 à 20 h. 30.

L'après-midi, à 15 heures, aura lieu, rue Jean-Macé, au siège de la « Fanfare », la réception des commissions des sociétés. Un cortège conduira M. Richart, président de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais, et M. J.-B. Lepers, président-fondateur de la « Fanfare », place Fénelon, où M. Lepers recevra l'étoile de la Fédération.

Les habitants sont priés de pavoiser leurs demeures. Le soir, la place Fénelon sera brillamment décorée, avec illuminations électriques.

N'oubliant pas les chômeurs, la Commission a organisé une quête dont le produit sera versé au Bureau de Bienfaisance.

PIGEONS-VOYAGEURS. — Par arrêté préfectoral sont autorisés à courir les pigeonnes MM. Emile Sa'embier, 32, rue de Flandre ; René Dupoire, 16, rue Badin ; Gustave Alberic, 11, rue Carpeaux, et Louis Castelain, 14, rue de Wasquehal.

BLESSÉ A LA MAIN. — A la manufacture de Saint-Sobain, un ajusteur-mécanicien, Arthur D'Haveloose, 72, boulevard Emile-Zola, a été blessé à la main gauche par une pièce de tôle. Quinze jours de repos.

AVIS AUX HERNIEUX

Toute personne atteinte de hernie sera heureuse d'apprendre qu'à l'avenir, elle n'aura plus besoin de porter de bandage gênant, grâce à une opération avec la nouvelle découverte du Docteur Livet-Garigue de la Faculté de Médecine de Paris, l'un des plus grands chirurgiens français qui se soient spécialisés dans le traitement de cette décourageante infirmité. Sans avoir rien à payer et sans aucun dérangement ni perte de temps, vous recevrez chez vous la Méthode de ce grand Docteur. Personne ne saura rien de votre le contenu du paquet, sur lequel sera discrètement collé sans aucune autre marque de votre adresse. Dans votre intérêt, nous vous conseillons donc aujourd'hui même, d'écrire sans faute, simplement votre nom et votre adresse lisiblement écrits dans une enveloppe que vous ne fermerez pas car, de cette façon, vous n'aurez besoin que d'y coller un timbre de cinq centimes, mais surtout n'écrivez rien autre que vos nom et adresse et ne fermez pas l'enveloppe. Adressez votre lettre à l'INSTITUT ORTHOPÉDIQUE (Division 77), 7 bis, rue Esquirol, Carrière, à Paris. Nous vous le répétons, puisque cela ne vous coûte rien et ne vous engage à rien, vous retirez grand tort de ne pas écrire aujourd'hui même. 771416

WATTRELOS

DISTINCTIONS HONORIFIQUES. — MM. le docteur Leplat, médecin des Hospices à Wattrelos ; Ledoux, économe des Hospices, et Debeurme, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Wattrelos, ont reçu du gouvernement belge, par les mains de M. Thaune, consul de Belgique, la croix civique de 1re classe, pour services rendus aux Belges pendant et depuis la guerre.

Nous félicitons les nouveaux décorés de cette distinction.

VOYAGE A DUNKERQUE. — Le Comité de la Caisse des Ecoles a décidé d'offrir un voyage à la mer aux élèves des écoles communales qui ont obtenu le certificat d'études cette année, soit 34 garçons et 23 filles.

La date du voyage est fixée au jeudi 7 juillet. Le trajet Roubaix-Dunkerque et retour se fera par train spécial avec les élèves des écoles de Roubaix.

Les parents désireux d'accompagner les enfants doivent se faire inscrire avant le 26 juin, soit à l'école, soit à la Mairie, bureau du secrétariat, au 2e guichet. Ils auront à payer le coût du ticket, soit 13 francs environ.

LES PRIMES D'ALLAITEMENT MATERNEL. — Mois d'avril. — Les bons de primes d'allaitement maternel seront délivrés au bureau d'assistance, et payés à la Recette municipale, le mardi 21 juin, de 9 h. à 11 h. 30. Se munir de la carte d'identité rouge.

CYCLISTES, SOYEZ EN REGLE. — Deux cyclistes ont été l'objet de contraventions, par la police, pour circulation en vélo sur un trottoir et pour défaut de plaque d'identité, de plaque de contrôle et d'appareil avertisseur.

LA DIVAGATION DES CHIENS. — Un habitant s'est vu dresser contravention par la police, pour divagation de son chien sur la voie publique.

AGENCE LUBIN 1, Place de l'Arsenal LILLE
Voyages de Famille — Voyages de Noces
Excursions Collectives Accompagnées. 77096

LANNOY

FLERS

UNE ENQUÊTE DE COMMODO ET INCOMMODO sera prochainement ouverte en vue de l'aliénation, par voie d'adjudication publique, de deux parcelles de terrain sises au lieu dit « La Couture d'Hellemmes ». M. René Desruelles, maire d'Annappes, est nommé commissaire enquêteur, et recevra les déclarations des habitants sur le projet.

Nous ferons connaître en temps utile la date de l'ouverture de l'enquête.

NOUS RAPPELONS que les annonces pour paraître dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises à M. Duhez, marchand de journaux à Flers-Bourg. 77206

FLERS-BREUCQ

UNE FILLETTE TAMPONNÉE PAR UNE AUTOMOBILE. — Dans la soirée de jeudi, vers 19 h., une fillette, Julienne Ravaux, 15 ans, demeurant chez ses parents, rue de Lille, 60, a été tamponnée en face de chez elle, par une automobile.

L'enfant, renversée par la voiture, fut aussitôt transportée chez ses parents, où elle reçut les soins du docteur Berthon. Le praticien constata des multiples contusions, principalement aux coudes, aux genoux et à la hanche droite qui nécesseront, pour la fillette, un repos d'environ quinze jours, sauf complications. Le garde Cecheteux a ouvert une enquête et prévenu la gendarmerie de Roubaix.

LYS

UNE FÊTE DE GYMNASTIQUE - CONCERT. — Dimanche 19 juin, la Fanfare municipale donnera un concert, avec le concours de la société de gymnastique « L'Avant-Garde », dans le quartier du Nouveau-Monde, de 18 h. à 20 h. En voici le programme :

Première partie. — 1. Allegro militaire, X... ; 2. La Couronne d'Or, ouverture, Gurgt ; 3. Danse, fantaisie, de Marsal ; 4. La Petite Reine, pulka pour piston (soliste : F. Dubus).

Deuxième partie. — 5. Larha, opéra, de Maillard ; 6. Rêveries de Lodoïse, valse ; 7. Le Gourmet, boléro, de Martin ; 8. Allegro militaire.

Entre les deux parties, mouvements d'ensemble par la société de gymnastique « L'Avant-Garde ».

HEM

CYCLISTES EN DÉFAUT. — Raymond Salina, 17 ans, qui n'avait pas d'appareil sonore à son vélo, et Jean Willauquaux, 57 ans, rencontré en vélo sur un trottoir interdit, ont été l'objet d'un procès-verbal.

UNE FEMME BRULÉE AU PETIT-LANNOY. — Mort de la victime. — Nous avons relaté les brûlures que Mme Vve Delfrennes, âgée de 72 ans, demeurant au Petit-Lannoy, s'était faites en retirant un récipient du feu. La victime, qui avait été transportée à l'hôpital de la Fraternité, à Roubaix, est décédée vendredi dans la matinée.

DERNIÈRE HEURE

NOTRE POLITIQUE EN ORIENT ET EN HAUTE-SILÉSIE

L'audition du Président du Conseil par la Commission sénatoriale des Affaires étrangères

Paris, 17 juin. — La Commission sénatoriale des Affaires étrangères, réunie sous la présidence de M. Raymond Poincaré, s'est occupée de la demande présentée par elle au président du Conseil, d'une audition aussi prompte que possible touchant les affaires de Silésie et d'Orient.

M. Briand a reçu, ce soir, MM. Poincaré, Doumergue et de Selves, qui étaient venus lui faire part de cette décision.

Le Président du Conseil a accepté pour cette audition la date du 22 juin.

LA SITUATION CRITIQUE EN HAUTE-SILÉSIE

L'attitude intransigeante du général allemand Hœfer

Bodenfice, 17 juin. — La conférence du général Hennicker avec le Comité des Douze [illegible] présidé par le tarneur [illegible] n'a jusqu'ici abouti à aucun résultat.

En présence de l'attitude intransigeante du général Hœfer dont les troupes ne cessent de faire chaque jour des incursions, dans la zône neutre évacuée par les insurgés, la Commission interalliée a prescrit, aux détachements de Korfantry, d'arrêter leur repli.

La démobilisation des insurgés est interrompue jusqu'à nouvel ordre. Ils resteront sur les positions qu'ils occupent en attendant que les corps francs du général Hœfer se soient conformés aux injonctions de la Commission interalliée.

LORD CURZON A PARIS

La réception à la gare

Paris, 17 juin. — Lord Curzon qui vient conférer avec M. Briand, est arrivé à Paris à 8 h. 50, par le rapide de Calais. Il a été salué sur le quai de la gare du Nord par M. Briand, lord Hardinge, M. Philippe Berthelot. Lord Curzon et M. Briand se sont longuement entretenus dans le hall d'arrivée. M. Briand conférera dès vendredi matin avec le ministre britannique.

Le plan financier de reconstruction des pays dévastés

Paris, 17 juin. — La Commission des Régions Libérées, réunie sous la présidence de M. Grousseau, après l'adoption de divers rapports, a décidé de prier le ministre des Régions Libérées de venir s'expliquer devant elle sur le plan financier de reconstruction des pays dévastés.

L'AMITIÉ FRANCO-BELGE

Création d'une Commission mixte

Paris, 17 juin. — M. Destrée et M. Léon Bérard ont signé aujourd'hui un accord administratif ayant pour objet la création d'une Commission mixte franco-belge. Cette Commission sera chargée d'étudier toutes les mesures qui assureront entre les deux pays des rapports plus étroits, en ce qui concerne leur développement scientifique et leur organisation pédagogique, mesures qui devront rendre ainsi plus facile la constante collaboration de la Belgique et de la France dans le domaine intellectuel.

La comédie de justice de Leipzig à la Chambre belge

Bruxelles, 17 juin. — Le ministre de la Justice a déposé à la Chambre communication du rapport des délégués belges à la Cour de Leipzig, dans l'affaire des criminels de Grammont. Ce rapport conclut que la sentence du tribunal d'Empire apparaît comme un véritable déni de justice.

Le ministre dit que le ministère des Affaires étrangères a télégraphié à Berlin au ministre de Belgique, le chargeant de protester immédiatement contre l'acquittement qui soulève dans le pays une indignation générale et demande ordre de rappeler que le gouvernement belge entend maintenir intégralement les droits que lui ré